DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

CPTE nº 95.013

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 7 Février à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

27 Janvier 1995 27 Janvier 1995

ETAIENT PRESENTS: MM. MOST, LE GUEUT, BERLAND, CANDAU, HUGENDOBLER, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints

M. BARON, M1le BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU-SARLAT, PELTIER, MM.POTENNEC, QUENTIN, RAULT, REVOLAT et SABATHIER, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : M. LACOTTE par M. LE GUEUT

M. GAVEN par M. HUGENDOBLER MME FONTAN par M. MONNARD

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO, MOULINEAU et TAP

Nombre de Conseillers

en exercice : 32 Nombre de Présents : 26 Nombre de Votants : 29

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

<u>OBJET</u> : BUDGET PRIMITIF 95

<u>VOTE</u>: Chapitre par Chapitre

Le Budget Primitif de l'exercice 1995 est voté chapitre par chapitre conformément à l'article L.212.1 du Code des Communes.

| | <u>DEPENSES</u> | RECETTES |
|---|--|--|
| BUDGET ANNEXE DU CAREL | | |
| SECTION D'INVESTISSEMENT VOTE - UNANIMITE | 2 192 078,29 | 2 192 078,29 |
| SECTION DE FONCTIONNEMENT VOTE - UNANIMITE | 18 324 164,50 | 18 324 164,50 |
| TOTAL BUDGET ANNEXE CAREL | ====================================== | ====================================== |

VOTE GLOBAL DU BUDGET ANNEXE DU CAREL

UNANIMITE

VOTE GLOBAL DU BUDGET PRIMITIF 1994

ABSTENTIONS: 4
CONTRE: 1
POUR: 24

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire Compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales le 20 Février 1995 Certifié Conforme Mairie de Royan Par délégation du Maire, Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS